

ANIMATEURS

POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE 2 POSTES À COMBLER

Principales fonctions:

Sous la supervision de la coordonnatrice des loisirs, l'animateur devra co-animer une programmation d'activités prédéfinie, pendant la période de la semaine de relâche et effectuer les tâches suivantes :

- Planifier et organiser les activités de la programmation;
- Divertir les enfants et leur permettre de vivre une expérience enrichissante par le biais de son animation et des activités animées;
- Accompagner les enfants lors des sorties de groupe;
- Assurer la sécurité et l'encadrement des enfants en tout temps;
- Assurer les suivis auprès de la coordonnatrice des loisirs;
- Appliquer et respecter les politiques et les procédures en vigueur;
- Effectuer des tâches d'entretien pour les locaux utilisés;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.

Exigences et conditions de travail:

- Niveau d'études : Secondaire non terminé;
- Être minimalement âgé de 15 ans.

Description des compétences exigées :

- Avoir un intérêt à travailler auprès des enfants;
- Expérience pertinente en animation ou en gardiennage auprès des enfants, un atout;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Être autonome, polyvalent, dynamique, créatif, ponctuel, responsable et organisé;
- Avoir une facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative;
- Être alerte et vigilant.

Emploi contractuel pour la période du 4 au 8 mars 2019

• Salaire offert: 12 \$

Nombre d'heures par semaine : 15 h à 30 h
Date prévue d'entrée en fonction : 4 mars

Personne à contacter : Rosalie Demers, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire

Adresse: 141, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte (Québec) GOL 1KO

Téléphone: 418-898-2812, poste 306
Courriel: rosaliedemers@lisle-verte.ca

Toute personne intéressée est priée de soumettre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, par courrier ou par courriel <u>au plus</u> <u>tard le vendredi 8 février, 12 h.</u>